



Independent observer  
of the Global Fund

## PARTAGE D'EXPÉRIENCES SUR LA PARTICIPATION DES OSC D'AFRIQUE FRANCOPHONE AUX PROCESSUS DU CYCLE DE SUBVENTION 7 DU FONDS MONDIAL.

Le 19 avril 2023, la [Plateforme Régionale Afrique Francophone de communication et de coordination de la société civile et des communautés du Fonds Mondial \(PRF\)](#) a organisé un webinar de partage d'expériences sur la participation des Organisations de la Société Civile (OSC) d'Afrique francophone au Cycle de Subvention 7 (CS7), Fenêtre 1, du Fonds mondial.

Les points focaux du Dispositif d'Appui à la Société Civile (DASC) de la Côte d'Ivoire, du Niger et de Madagascar étaient invités à partager leurs expériences afin de permettre aux communautés et OSC des pays devant soumettre leur Demande De Financement (DDF) aux autres fenêtres (2 et 3) de tirer leçon de ces expériences.

Au-delà des spécificités propres à chaque pays, il y a des points de convergences et des tendances de fond qui se dégagent.

Les défis rencontrés par les OSC engagées dans la fenêtre 1 du processus CS7

Exiger la clarté du diagnostic et des solutions impose un diagnostic. Cependant, sans la mise en exergue

de ce qui, dans les pays d'Afrique francophone, entrave constamment la participation des OSC aux processus du Fonds mondial, il n'est d'engagement et d'impact communautaire possible. Nous nous sommes d'ailleurs récemment alarmé des défaillances observées au niveau de la participation des OSC et de l'engagement des communautés dans les différents processus et activités du Fonds mondial. Vous pouvez retrouver l'article [ici](#).

Cela dit, les intervenant(e)s de la Côte d'Ivoire, du Niger et de Madagascar ont, à un niveau conjoncturel, entretenu les participant(e)s au webinaire au sujet des défis qu'ils ont rencontrés lors de leur participation au processus CS7 (fenêtre 1). Voici ce qu'il en ressort :

- Faiblesse de la communication interne et externe à tous les niveaux ;
- Participation en nombre insuffisant aux différentes étapes du processus ;
- Absence de coordination entre représentants de la SC
- Absence de rétroaction préalable au dialogue pays entre les OSC des centres urbains et ceux de l'intérieur du pays ;
- Faiblesse des mécanismes de redevabilité pour les représentant(e)s de la société civile au sein des groupes d'écriture.
- Choix des participant(e)s des OSC aux différentes du processus CS7 ;
- Participation aux sessions de finalisation des demandes financement;

Concernant les deux derniers points, les cartographies sur les dynamiques communautaires dans les processus du Fonds mondial, réalisées par la PRF dans 15 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre en 2017 et 2019, ont montré que les organisations de la société civile et les représentant(e)s des communautés sont certes impliqués à la phase d'élaboration des demandes, mais ils ont une très faible influence sur les documents finaux. Une des raisons qui explique cela est le manque de cohésion et de coordination pour avoir un maximum d'influence. Les mêmes cartographies montrent que la société civile et les communautés sont assez représentées dans les instances et groupes de rédaction, mais leur influence demeure très faible. Selon le Guide d'orientation pour les acteurs de la société civile et les communautés dans les processus du Fonds mondial élaboré par le RAMÉ « [Cela s'expliquerait entre autres par le fait que les représentants de la société civile dans les groupes de rédaction ne sont pas toujours désignés sur la base de leurs profils ou de leurs compétences](#) ». (pp. 11-12).

Recommandations pour les pays des fenêtres à venir.

La participation des OSC au processus CS7 doit être précédée en amont d'un important travail de préparation. Cet impératif de préparation doit s'articuler au moins en 6 points essentiels.

- Organiser un pré-dialogue des OSC afin de définir les priorités diverses, mais communes et parler d'une voix consensuelle ;
- Maitriser le calendrier, les grandes étapes, les nouveautés de la demande de financement dans le cadre du processus du CS7 ;
- Sortir de la figuration en s'appropriant les notes informatives et directives du Fonds mondial ;
- Recourir à des assistances techniques afin d'évaluer le NMF3 et définir par la même occasion les besoins prioritaires ;
- Choisir des représentant(e)s disponibles et compétents qui maitrisent l'écosystème du Fonds

- mondial et les enjeux et dynamiques locales ;
- Élaborer un cahier de charge pour chaque représentant désigné;
- Assortir les demandes et priorités d'un argumentaire solide, détaillé et chiffré conséquemment et adossé sur des évidences ;
- Chercher des fonds additionnels pour supporter la prise en charge des représentant(e)s des OSC tout au long du processus.

Cependant, avant l'entame du processus du GC7, la SC doit veiller à participer à l'élaboration ou à la révision des Plans Stratégiques Nationaux qui sont des documents de base utilisés dans les justificatifs des Demandes de Financement du Fonds mondial.

Selon les intervenant(e)s de la Côte d'Ivoire, du Niger et de Madagascar, les OSC doivent en aval:

- Mettre en place un cadre unitaire (ou comité d'organisation) de la SC dans les pays où il en manque;
- Etablir une feuille de route de la SC ;
- Prévoir des réunions de coordination et de réorientation tout au long du processus ;
- Participer de manière pertinente et significative à toutes les étapes (dialogue pays, rédaction de la note conceptuelle, du Plan stratégique national, etc.) de la préparation et validation au niveau pays de la demande de financement ;
- Veillez à ce que la liste des activités communautaires qui figurent dans les notes conceptuelles ne soit pas rayée dans la dernière version de la demande de financement;
- Mettre en place un système de communication dynamique entre les représentant(e)s au sein des instances nationales de coordination, des groupes d'écriture et les autres OSC en dehors du processus (groupes WhatsApp, webinaires, ateliers de restitution, etc.).

Somme toute, il se dégage de ce webinaire qu'une participation efficiente des OSC au processus du Cycle de subvention 7 du Fonds mondial ne saurait procéder de la génération spontanée. Elle doit être rigoureusement organisée et structurée aussi bien en amont qu'en aval. À cet égard, le recours à l'assistance technique offerte par différentes organisations telles que [Expertise France/L'Initiative](#), , [TSM ONUSIDA](#), [BACK UP Santé PLUS](#) peut s'avérer d'un précieux apport. La [Plateforme régionale Afrique francophone du Fonds mondial](#) assiste toute organisation voulant solliciter une AT ; elle sert d'interface entre la SC et les Fournisseurs d'AT.

Espérons que ce partage d'expérience sera d'une aide précieuse pour les OSC actuellement engagés dans les fenêtres 2 et 3 du processus CS7. Espérons surtout que les OSC participeront de manière active et significative au Grant making.

« Après soumission à la date prévue, la demande de financement est examinée par un comité technique (TRP) qui émet des recommandations et commentaires. Une fois la demande approuvée, le pays candidat passe au stade de « grant making » qui est donc une dernière phase importante de finalisation de la demande de financement. À ce stade les priorités d'interventions sont déjà définies, et le travail consiste à définir les budgets, le plan de travail et les objectifs. Le choix des agences de mise en œuvre doit également être effectué à cette étape, en conjonction avec le Secrétariat du Fonds Mondial. Très souvent, les acquis de la société civile et des communautés obtenus dans la phase précédente sont souvent remis en cause lors de cette phase. Elle requiert une attention et une vigilance particulière de la société civile pour maintenir et renforcer les acquis.

». Le Guide du RAMÉ cité précédemment retrace les différentes étapes du grant-making et donne des orientations sur les rôles des acteurs de la société civile et des communautés. Pour en savoir plus, lisez [les pages 16, 17 et 18 dudit document](#).

Il serait bien dommage qu'au moment où la [Stratégie du Fonds mondial](#) met un accent particulier sur l'engagement des communautés pour lutter contre les pandémies et bâtir un monde plus sain et équitable, la participation des OSC au processus CS7 ne soit que l'ombre de ce qu'elle doit être.

[Read More](#)

---